



LE PASS'AGGLO EN VENTE DÈS LE 2 SEPTEMBRE 2025

Le Pass'Agglo de Vichy Communauté revient pour une nouvelle édition avec une dotation de 60 € pour favoriser la pratique sportive et les activités socio-culturelles des jeunes de 11 à 15 ans.

En vente en ligne 7j/7 et 24h/24 sur l'espace Famille, il sera ensuite remis aux jeunes par la Structure Information Jeunesse (SIJ) de Vichy Communauté.

Pour cela, il suffit de remplir trois conditions :

- être âgé de 11 à 15 ans ;
- être domicilié dans l'une des 39 communes de l'agglomération ;
- appartenir à un foyer au quotient familial n'excédant pas 1 400 €.

60 € à valoir chez plus de 100 partenaires

Cette carte nominative permet notamment d'obtenir une aide financière annuelle de 60 €, utilisable chez plus de 100 commerçants, associations ou équipements culturels, sportifs, et loisirs dont la liste est disponible sur vichy-communautaire.fr/demarches-en-ligne/pass-agglo pour :

- financer une inscription dans un établissement ou une association culturelle ou sportive du territoire
- ou bien encore financer l'achat de prestations culturelles ou sportives, et de consommer des activités de loisirs.

Les Pass'Agglo seront mis en vente au prix de 4€ à 12€, (en fonction du revenu fiscal de la famille) dès le 2 septembre 2025. Ils peuvent être achetés en ligne via le portail famille de Vichy Communauté (accessible depuis la page d'accueil de www.vichy-communautaire.fr) ou au guichet de l'Hôtel d'agglomération à Vichy.

Documents à fournir pour l'inscription :

- justificatif de domicile,
- livret de famille,
- avis d'imposition 2025 sur les revenus 2024,
- numéro d'allocataire CAF.

Ce dispositif offrira réductions, avantages flash, aides au financement de projets, tout au long de l'année.

Rendez-vous sur la page Facebook « Pass'Agglo Vichy » pour suivre toute l'actualité.

